

## ENREGISTREMENT DE LA MÉDICATION – TB ACTIVE

### PHASE DE CONTINUATION (PHASE 2) = Durée de 4 à 10 mois

Date du début de la phase 2<sup>1</sup> : aaaa/mm/jj Date de la fin de la phase 2<sup>2</sup> : aaaa/mm/jj

**Aviser le médecin traitant et la DSPu [tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca](mailto:tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca) si 3 doses consécutives sont manquées ou si la compliance est erratique**

EMBOSSER ICI LA CARTE DU CSI OU CSTU,  
SI NON DISPONIBLE, INSCRIRE LES NOM, PRÉNOM,  
DATE DE NAISSANCE ET NUMÉRO DOSSIER

EMBOSS HERE THE CARD OF IHC OR UTHC,  
IF NOT AVAILABLE, WRITE THE NAME, SURNAME,  
DATE OF BIRTH AND FILE NUMBER

Type de TOD	Fréquence de la TOD	Durée du traitement prescrit / nombre de doses à donner
<input type="checkbox"/> TOD standard :	<input type="checkbox"/> 3x/semaine (lundi, mercredi et vendredi)	<input type="checkbox"/> 4 mois = 51 doses <input type="checkbox"/> 7 mois = 90 doses <input type="checkbox"/> 10 mois = 120 doses
<input type="checkbox"/> TOD alternative :	<input type="checkbox"/> DIE	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) _____
Inscrire le mois et l'année :		
Inscrire les dates du calendrier →		
Jours semaine →	L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M M J V S D L M	
Isoniazide (INH) _____mg po		
Rifampicine (RIF) _____mg po		
Vitamine B6 _____mg po		
Autre, préciser :		
Autre, préciser :		
Nbre de doses <sup>3</sup> (cumulatif)		

Commentaires : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> La phase de continuation débute après la prise des 60 doses prescrites à la phase initiale. **Inscrire la date de la première dose prise de la phase de continuation.**

<sup>2</sup> **Inscrire la** date de la dernière dose prise du nombre total de doses prescrites.

<sup>3</sup> **Dans le cadre d'une TOD standard**, ne pas poursuivre le décompte des doses de la phase 1. Débuter un nouveau décompte des doses pour atteindre le nombre total de doses prescrites à la fin du traitement.

- ▶ Inscrire vos **initiales** dans chacune des cases où les médicaments sont administrés en **TOD**.
- ▶ Inscrire **AA** dans les cases où les médicaments sont **auto-administrés** lors de situations particulières;
- ▶ Inscrire  dans les cases où la dose prévue n'a pas été prise. **NOTE:** les doses omises doivent être reprises avant le début de la phase 2.

Signature et # permis	Initiales	Signature et # permis	Initiales	Signature et # permis	Initiales